Rapport du commissaire aux comptes sur l'exercice 1944

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **25 (1945)**

Heft 4

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

RAPPORT DU TRÉSORIER SUR LES FINANCES DE LA COMPAGNIE EN 1944

J'ai l'honneur de vous présenter l'état des recettes et des dépenses de notre Compagnie pour l'année 1944 et de soumettre à votre approbation le Bilan au 31 décembre.

Comme prévu dans le Rapport du Trésorier, lors de la dernière Assemblée Générale, l'adaptation à la hausse des prix, concrétisée par le décret du 14 septembre 1944, ne nous a pas permis de nous cantonner dans le cadre de notre budget. Nos dépenses se sont élevées à 4.410.085 fr. 20 contre 3.230.255 francs en 1943. Grâce à une direction efficace, qui a su se mettre à la hauteur des exigences de l'heure, notre Compagnie a pu augmenter le nombre de ses Adhérents de 5.522 en 1943 à 6.502 à fin 1944. La Section de Bordeaux mérite une mention spéciale, ayant grossi son effectif de 141 à 449. Ainsi, nos recettes sont montées à 4.336.485 francs contre 2.912.300 francs en 1943.

Il n'est pas, en général, dans les habitudes d'une bonne gestion d'accorder les recettes aux dépenses, mais nous vivons dans une période exceptionnelle où les impondérables deviennent la règle. Votre Conseil a toutefois saisi chaque occasion pour diminuer les dépenses en supprimant les services devenus inutiles et en réorganisant les autres. De cette façon, le déficit de l'exercice a pu être réduit à 73.599 fr. 05. Il sera couvert par un prélèvement sur les provisions.

Pour permettre à notre Compagnie de contribuer efficacement à la reprise des relations commerciales franco-suisses et de pouvoir renseigner nos Adhérents dans des moments qui s'annoncent particulièrement difficiles, l'Assemblée Générale Extraordinaire du 11 juillet a décidé à l'unanimité l'augmentation de nos cotisations. Nos Membres ont répondu avec empressement à notre appel et nous avons recueilli jusqu'à ce jour 5.895 participants, 536 souscripteurs et 71 donateurs. Nous espérons ainsi être à même d'équilibrer notre budget pendant cette année qui sera propice en surprises.

La « Revue Economique Franco-Suisse » qui est, avec nos circulaires, l'agent de liaison par excellence avec nos Adhérents, a vu ses dépenses s'élever à 110.400 francs. Nous avons constaté avec plaisir que ses articles et communications ont souvent été repris par la Presse.

Paris, le 3 mai 1945.

Le Trésorier :
Ernest GUTZWILLER.

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR L'EXERCICE 1944

Nous avons l'honneur de vous rendre compte du mandat que vous avez bien voulu nous confier lors de votre Assemblée Générale du 4 mars 1944.

En exécution de ce mandat, nous avons examiné les comptes de votre Compagnie pour l'exercice écoulé.

Les livres, avec toutes les pièces comptables concernant l'exercice 1944, ont été mis à notre disposition dans les délais prescrits par l'article 36 des Statuts. Nous avons pu constater la parfaite régularité de la tenue de ces livres et pièces comptables, ainsi que la concordance des soldes du Grand Livre avec les postes du Bilan.

Nous vous proposons donc d'approuver les comptes tels qu'ils vous sont présentés par M. Ernest Gutzwiller, votre Trésorier.

Paris, le 4 juin 1945.

Un Commissaire aux Comptes :
Jacques RIEDWEG.

RÉCAPITULATION DES RECETTES ET DES DÉPENSES DE L'ANNÉE 1944

En milliers de francs

Recettes	Dir. Gén.	Bâle	Lyon	Marseille	Besançon	Lille		Total
Cotisations..	3.640,3	—	255,5	195,3	194,7	—		4.285,8
Rens. et recet. diverses..	23,9	—	3,1	5,1	4	—		32,5
Contentieux..	18,2	—	—	—	—	—		18,2
	3.682,4	—	258,6	200,4	195,1	—		4.336,5
Dépenses								
Loyer..	79,6	13,5	31,4	3,5	2	—		130
Contributions et ass. incend. ..	33,1	—	5,4	1,7	—	—		40,2
Personnel..	1.847,6	226,2	331,6	185	105	—		2.695,4
Frais généraux	642,5	87,9	89,4	32,1	38,7	4,4		895
Mobilier..	49,7	17,1	—	—	18,7	—		85,5
Installation..	171,6	—	—	2	2			172
Liste et fichier des Adhérents.. ..	264	—	—	—	—	—		264
R. E. F. S.	118,4	—	—	—	—	—		118,4
Serv. Laissez-Passer..	9,6	—	—	—	—	—		9,6
	3.216,1	344,7	457,8	222,5	164,6	4,4		4.410,1
Excédent de recettes	466,3	—	—	—	30,5		496,8	—
Excédent de dépenses	—	344,7	199,2	22,1		4,4	570,4	73,6